NAGARAJ ARABIANS

Conditions pour L'ENVOI DE SPERME

Les clients qui utilisent les étalons de Nagaraj Arabians pour faire de l'élevage acceptent les conditions suivantes.

Droits :

NK Hamza, alezan, né en 2011, de NK Kamar el Dine et de Andorra bint Asfoura de Adnan	2.000 Euros
NK Hamza, alezan, né en 2011, de NK Kamar el Dine et de Andorra bint Asfoura de Adnan	2.000 Euros

La saison de reproduction commence le 01 fevrier et se termine le 31 aout. Les étalons susmentionnés sont SCID et CA négatifs.
L'ensemble des sommes est hors TVA.
Les droits cités s'entendent pour l'achat d'une portion de 3 paillettes de sperme congelé dont l'envoi est effectué par l'école vétérinaire de l'université de Vienne. Le client qui, en effectuant la commande de sperme, accepte les conditions citées supporte en plus les frais d'envoi.
Le cout des semances fraiches s'élève à 250,00 pro insémination.
Dans le cas d'une (free breeding option) /saillies promises dans un contrat de vente, les frais de saillie tombent, cependant le coût de la production de semances congelées ou de semances fraiches plus les frais de transport,seront facturés.
Les couts d'expédition et le retour du container sont attribués à la propriétaire de la jument.
Le siège social du propriétaire de l'étalon constitue le lieu d'exécution du contrat et le tribunal compétent.
Ce contrat est régi par le droit autrichien.

Concernant la commande de sperme prière de mentionner les éléments suivants:
• Étalon souhaité
• Nom et adresse complète du client/ de l'éleveur/ du propriétaire de la jument

Le DROIT est exigible avant L'ENVOI DU SPERME.
Vous recevrez, après le paiement du droit, les 3 paillettes de sperme susmentionnées de l'étalon souhaité ainsi qu'un formulaire pour un WAHO- Semen-Collection et Insemination Report.

Ce REPORT doit être renvoyé à NAGARAJ ARABIANS après une insémination positive, et ce afin que NAGARAJ ARABIANS puisse vous délivrer un certificat d'insémination de l'association des éleveurs en Autriche et vous l'envoyer pour que vous puissiez procéder à l'enregistrement du poulain devant naître.

Les étalons mettent à disposition exclusivement du sperme congelé. Sur place les juments n'interviennent pas dans la monte. Pour un cas isolé et sur demande, un envoi de sperme frais est possible sur la base d'un accord spécifique.
NAGARAJ ARABIANS ne donne aucune garantie pour l'état du sperme dès que l'université de Vienne l'a remis dans un conteneur au transporteur.
NAGARAJ ARABIANS donne une garantie pour un POULAIN VIVANT (live foal guarantee). Cela signifie: au cas où une jument ne serait pas enceinte, aurait fait une fausse couche ou aurait mis au monde un poulain inapte à survivre, dans ce cas, la même jument peut être encore inséminée gratuitement en utilisant le reste des paillettes de sperme. Ceci doit être communiqué à NAGARAJ ARABIANS pour effectuer les formalités administratives susmentionnées.
Un poulain est considéré comme viable lorsqu'il a survécu les premières 24 heures après la naissance, qu'il tète et se tient debout tout seul.
Un nouveau contrat est nécessaire si les paillettes livrées ont été toutes utilisées, mais sans succès pour l'élevage.

Le client peut choisir un autre étalon du haras si l'étalon pris à l'origine n'est plus disponible pour d'autres inséminations, et ce quelques soient les raisons- Toutefois, dans ce cas, le client supporte une éventuelle augmentation de prix. Les autres prétentions du client sont exclues.

Phone 0043 (0) 699/10108023 • E-Mail: info@nagaraj-arabians.com
www.nagaraj-arabians.com
Coordonnees bancaires : Volksbank - BIC : VBWI AT W1 - IBAN : AT 84 43000 364 059 60000 - proprietaire : NAGARAJ ARABIANS